



DATE DE PUBLICATION : 14 OCTOBRE 2024

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
LE DIRECTEUR RÉGIONAL

Délégation de signature donnée par le directeur régional de l'Île-de-France
au responsable et ses adjoints du service des Particuliers
de l'antenne économique de Paris-Bastille

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Alain GERBIER, le 14 octobre 2024 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bruno JUILLET, directeur délégué de l'antenne économique de Paris (succursale de Paris-Bastille) et de Madame Kloé MASSELIER, adjointe au Directeur de l'Antenne Économique de Paris-Bastille, délégation est donnée à Monsieur Marc BAGNOLI, Responsable du Service des Particuliers, et, en cas d'absence ou d'empêchement :

- à Madame Gaëtane LEFEVRE, adjointe au Responsable du Service des Particuliers,
- en son absence à Madame Emmanuelle COUTANT, adjointe Front Office,

à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités du service des Particuliers de Paris-Bastille.

Fait à Paris-la-Défense le 14 octobre 2024

Alain GERBIER